

FINANCES

Compte administratif 2020 :

Dépenses réelles d'investissement	total =	204 703 €
CH 20 - Immobilisations incorporelles (logiciels)		<u>2 592</u>
CH 21 - Immobilisations corporelles		<u>198 662 €</u>
- Acquisition du terrain dit «La mare petite eau », chemin des campagnes, à construire		168 767
- Acquisition d'un véhicule de service d'occasion Trafic en remplacement d'un kangoo		14 840
- Défibrillateurs : 1 à la mairie / école ; 1 à la salle polyvalente		3 454
-Travaux à l'école (rampe, fenêtres...)		3 562
- Matériel pour la cantine (four, chariots) et l'école (mobilier, matériel)		2 561
- Matériel (technique, divers lieux et mairie)		5 478
CH 16 - Remboursement d'emprunt		<u>39 449</u>
Recettes réelles d'Investissement		137 612 €
Subvention de l'Etat		14 649
FCTVA, taxe d'aménagement, autofinancement (du fonctionnement)		122 963
Dépenses réelles de fonctionnement :	total =	400 479 €
CH 011 - Charges à caractère général		125 583
Dont : Repas de cantine (achat à API)		23 589
. Frais d'énergie et chauffage		11 815
. Fournit.scolaires, admin. et de bibliothèque		14 218
. Contrats de prestations de services		13 077
Informatique, photocopieurs	3 722	
Illuminations de Noël	4 752	

sécurité des bâtiments (alarmes, caméras)	2 666
divers	1 937
. Entretien des bâtiments, dont	19 903
Nettoyage contre la covid à l'école	11 100
Entretien salle polyvalente, écoles, divers lieux	8 803
. Panneau électronique «limiteur de vitesse »	3 000
. Frais de téléphone (tous services) et postaux	5 155
. Autorisation Droit des Sols (ADS payée à Caen la Mer)	6 629

Impact de la COVID en 2020 : dépenses supplémentaires (nettoyage=11 100 €, masques, personnel) =14 642 et pertes de recettes de location de salle estimées à 17 130 €, soit au total : - 31 772 €.

CH 012 - Charges de personnel = 174 587 €, soit 43.6 % des dépenses réelles de fonctionnement.

CH 014 - Attribution de compensation = 27 825 € versée à Caen la Mer, chaque année, suivant calcul effectué lors du transfert de charges en 2017 (Caen la Mer paie à la place de la Commune)

CH 65 - Indemnités, contributions (SDEC, CAUE) et subventions aux associations = 61 818 €.

CH 66 – Charges financières = 9 019 € ; CH 67 divers = 1 647 €.

La dette : l'annuité, constante, est de 48 468 € soit 10.90 % des recettes de gestion courante.

A noter que l'acquisition du terrain « La mare petite eau » de 168.767 € a été réalisée sans emprunt, cependant le terrain vendu, rue de la mare, a produit une recette de 81 000 €.

Recettes réelles de fonctionnement :	total =	527 518 €
CH 70 - Repas de cantine et garderies		39 402
CH 73 - Impôts et taxes		341 932
CH 74 - Dotations de l'Etat		55 790
CH 77 - Produits exceptionnels (dont vente d'un terrain 81000€)		83 160
Divers		7 234

Ces chiffres ont été présentés en séance du conseil municipal du 17 février 2020 (p.7 et 8)

Vous y retrouverez les montants de synthèse : dépenses, recettes, excédents, et les votes.